



Initiative 13^e édition au féminin

Concours de la création d'entreprise au féminin
en Bourgogne-Franche-Comté

*Cérémonie de
remise des prix*



La Communauté de communes Jura Nord, c'est

aujourd'hui trente-trois communes, quelque 11 700 habitants, et 150 agents à votre service. Notre territoire s'inscrit dans un bassin de vie cohérent, et s'est engagé depuis bientôt quatre ans dans la voie de la modernité, tout en préservant notre ruralité.

Un territoire tourné vers l'avenir, au service de sa population, et qui s'appuie sur une politique équilibrée reposant sur trois axes forts : l'accueil des familles, l'activité économique, et la préservation et la valorisation de l'environnement.

Dans un contexte de compétitivité territoriale, Jura Nord a plus que jamais saisi l'importance de développer une politique ambitieuse d'accueil des populations, levier de renforcement de son attractivité, dans une dynamique de transition écologique. Notre Communauté de communes a bien l'intention de compter parmi les territoires qui souhaitent avancer, où progrès et bien-vivre s'érigent en règle.

Afin d'offrir aux familles des équipements dignes de ce nom, nos projets de constructions se sont poursuivis en 2018, avec la réhabilitation de l'École de musique et de danse d'Orchamps, la rénovation du gymnase intercommunal de Fraisans, le début des travaux d'un nouveau pôle éducatif à Gendrey. Par ailleurs, nous poursuivons notre réflexion autour d'un projet de Maison des services publics, d'un nouveau pôle scolaire à Vitreux, autour de la réhabilitation et l'extension d'autres pôles éducatifs (Ranchot et Fraisans) et de l'ouverture d'une micro-crèche à horaires décalés.

Dans notre volonté de soutenir l'activité, à travers notamment l'accueil des entreprises, nous travaillons activement au développement de nos zones d'activités intercommunales à Ranchot et Dampierre. Cela se traduit par l'extension de la zone de Dampierre, le déploiement du très haut débit sur les deux zones, et plus généralement le déploiement de la fibre optique dans les communes du territoire, en priorité pour les zones mal desservies. Par ailleurs, Jura Nord participe à l'aide à l'immobilier d'entreprise, en complément du soutien financier de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

L'environnement est une des priorités de notre politique, avec la volonté d'offrir un cadre de vie agréable pour tous. Dans ce cadre, nous élaborons un plan local d'urbanisme intercommunal qui s'oriente autour de la préservation des zones agricoles et naturelles, la sobriété énergétique, la revitalisation des centres-bourgs avec une offre de logements diversifiés et adaptés, la protection des milieux naturels... Enfin, l'environnement, c'est aussi la prise de la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2018. Ce transfert a permis d'offrir aux usagers une meilleure qualité globale des services.



Gêrôme Fassenet
Président de la Communauté de Communes Jura Nord



De nombreux sondages soulignent l'envie d'entreprendre des femmes, mais seulement 31 % des

entreprises créées chaque année en France, le sont par des femmes (32% en Bourgogne-Franche-Comté). Trop connaissent encore des difficultés pour passer à l'acte, accéder à l'information, se sentir pleinement légitimes ou concilier vie professionnelle/vie privée...

En Bourgogne-Franche-Comté, afin d'augmenter le nombre d'entreprises créées par des femmes, valoriser leur contribution au développement économique, l'Etat, le Conseil Régional, la Caisse des dépôts, soutiennent le concours Initiative Doubs Territoire de Belfort, vise à fédérer tout au long de l'année, l'ensemble des acteurs de la création d'entreprises autour de la question spécifique des femmes. Il s'adresse à la fois aux créatrices d'entreprises et aux acteurs de l'entrepreneuriat, tout en constituant un temps fort médiatisé sur l'entrepreneuriat des femmes. Au-delà de cette mobilisation, des actions de marrainage sont encouragées afin de permettre aux entrepreneuses de partager des expériences, de créer des liens d'entraide et de coopération, à l'instar de la rencontre du

22 novembre entre le réseau K'elles énergie et les femmes agricultrices, ou du déploiement en 2018 de l'incubateur Première pour stimuler des projets d'innovation portés par les créatrices d'entreprises.

Parce qu'on ne saurait mésestimer l'influence du genre dans la perception des femmes de leurs compétences et de leur peur de l'échec, des actions sont entreprises auprès des jeunes avec les associations « les entrepreneuses », FETE et les Rectorats et auprès des femmes par le réseau des CIDFF, la MIFE et K'elles énergie.

Pour financer la création, la reprise ou le développement d'entreprise, la Garantie EGALITE Femmes s'adresse aux entrepreneuses qui souhaitent créer leur propre emploi (demandeuses d'emploi ou en situation de précarité). Cette garantie a pour objectif de faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes, elle couvre au maximum 80% du montant du prêt, dans la limite de 50 000 €. L'entrepreneuriat féminin est une opportunité de croissance pour notre économie, ne passons pas à côté !



Bernard SCHMELTZ
Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de Côte-d'Or

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Dans tous les champs de notre quotidien, l'égalité hommes-femmes

est primordiale : emploi, loisirs, santé... La réussite au féminin, c'est aussi se lancer dans un projet d'entrepreneuriat. L'évolution de carrière ou du projet entrepreneurial vont souvent de pair.

La Région cheffe de file du développement économique souhaite lever les freins à la création d'entreprises chez les femmes. Pour commencer, il faut sans cesse sensibiliser à ce sujet. Valoriser les parcours de création ou de reprise d'entreprise, cela peut donner des idées à d'autres. Car 18% des Françaises souhaitent créer leur entreprise. Et c'est donc là un potentiel de 5 millions d'entrepreneuses (au féminin !) qui nous attend dans les années à venir dans tout le pays, et que nous devons aider à prendre forme dans notre région.

Encourager l'entrepreneuriat féminin, c'est une clé du succès pour notre économie et un levier pour la compétitivité et l'emploi. En effet, l'entreprise au féminin profite à tous. C'est plus d'activité et de richesse, une plus grande vitalité et une plus grande démographie

des entreprises. À notre échelle, en région, nous contribuons à l'objectif de faire passer le pourcentage de femmes parmi les créateurs d'entreprises, en aidant sans distinction les porteurs et les entreprises, à tous les stades de leur développement.

Cet accompagnement, il fonctionne, car les statistiques nationales démontrent que 82% des entreprises aidées par les outils dédiés aux femmes passent le cap des 3 ans.

Le concours Initiative au féminin sert à stimuler les initiatives de création et de reprise, à récompenser, valoriser les projets qui ont été sélectionnés. Cela a valeur d'exemple, montre que c'est possible. Enfin, rendre contagieuse l'envie d'entreprendre auprès des plus jeunes est primordial. C'est pourquoi ce concours met en avant des étudiantes ayant bénéficié d'un accompagnement à la création d'entreprise. Insuffler l'esprit d'entreprise chez nos plus jeunes, c'est semer les emplois de demain !



Marie-Guite DUFAY
Présidente du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

LES FEMMES RÉUSSISSENT AUSSI BIEN QUE LES HOMMES

La création d'entreprise reste une affaire d'hommes. 31 % : c'est le taux de femmes créatrices d'entreprise en France. Loin de la parité ! Même si on enregistre de nombreux progrès, la situation est loin d'être idéale. La Bourgogne-Franche-Comté ne fait pas exception à cette observation nationale. Or, pour les femmes comme pour les hommes, la création d'entreprise représente un réel enjeu : au minimum, il s'agit de créer son propre emploi, dans des conditions satisfaisantes, et de construire une entreprise parfois créatrice d'emploi, parfois porteuse d'innovation.

Les chiffres montrent, par ailleurs que, si les femmes créent des entreprises sur des bases légèrement différentes que celles des hommes, elles réussissent aussi bien que les hommes. À noter que, pour les femmes aussi, l'accompagnement par une structure lors de la création de l'entreprise est un garant de réussite. Aussi, afin de contribuer à apporter une réponse à

ces enjeux, Initiative Doubs Territoire de Belfort a travaillé en 2006, en collaboration avec ses partenaires, État (Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité), Région Bourgogne-Franche-Comté et Caisse des Dépôts, à rechercher des actions à mettre en œuvre pour ce faire ; c'est ainsi qu'est née Initiative au féminin.

Initiative au Féminin a été créé pour récompenser des femmes qui ont franchi le pas de la création ou de la reprise d'entreprise. C'est également le moyen de faire connaître et de mettre en lumière des exemples de femmes qui réussissent ! Le PEPITE (pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat) Bourgogne-Franche-Comté s'est associé à l'action Initiative au féminin. Il permet ainsi au concours de s'adresser aux projets en émergence portés par des étudiantes.

Valoriser la création d'entreprise au féminin, c'est donner envie à d'autres femmes de se lancer... et de réussir !

Programme de la manifestation

Animation Emilie Castellano



*Un cocktail,
moment d'échanges
privilegiés entre les
participants clôturera
la manifestation.*

16h15 : Accueil des participants

16h30 : Accueil par Gérôme FASSET
Président de la Communauté de Communes Jura Nord

16h40 : Mot de bienvenue de Pierre ARNAUD
Président d'Initiative Doubs Territoire de Belfort

16h45 : Présentation et échanges avec les candidates nominées

18h15 : Cérémonie de remise des prix en présence de :

Bernard SCHMELTZ

Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or ou son représentant

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant

Création - reprise d'entreprises : la région Bourgogne-Franche-Comté veut aller plus loin

Créer son entreprise. Un rêve pour certains, qui peut se transformer en cauchemar si le projet d'entreprise est mal préparé. Toutes les études montrent que le conseil et l'accompagnement des créateurs et des repreneurs favorisent la pérennité de leurs entreprises. Par conséquent, la région Bourgogne-Franche-Comté a décidé de structurer le conseil gratuit des porteurs de projet par des professionnels locaux de l'accompagnement à la création/reprise dans le cadre d'un service d'intérêt économique général (SIEG). Cet accompagnement vise aussi l'accès des entrepreneurs à des outils financiers par ailleurs soutenus par la Région (avances remboursables,

prêts d'honneur, garanties de prêts bancaires...). Cet accompagnement doit permettre la démultiplication de Très Petites Entreprises (TPE) et d'entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), notamment des associations et des coopératives, sur l'ensemble du territoire régional. Cette politique régionale couvrira la période 2019-2021 et sera dotée de 4,1 M d'€ dès 2019. Il sera d'ailleurs demandé aux professionnels de l'accompagnement de veiller à l'accès des femmes à l'entrepreneuriat, qui représentent aujourd'hui seulement 31% des créateurs d'entreprises.

La Région Bourgogne-Franche-Comté

agit également en direct auprès des porteurs de projets, en apportant plus de 5 M d'€ d'outils financiers (prêts d'honneur, avances remboursables...) Une aide qui fait souvent levier auprès des banques...

Enfin, la Région s'engage dans de nombreuses actions de promotion de l'entrepreneuriat. Comme elle le fait ici en apportant 22 000 € de subvention au concours Initiative au féminin porté par le réseau Initiative. Mais aussi en venant en soutien de la semaine de la création-reprise d'entreprises animée par les CCI et CMAI, en soutenant l'opération Créaaffaire du réseau BGE ou en organisant des opérations

de sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des étudiants. En outre, la Région favorise l'émergence d'activités économiques répondant à des besoins locaux dans les territoires par son soutien au dispositif Générateur BFC.

Plus d'infos :

www.bourgognefranche-comte.fr

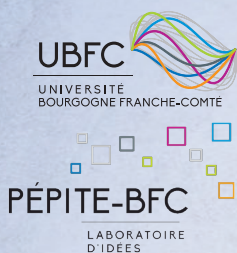
Rubrique En Pratique - Les aides de la région

Direction de l'Économie

Émilie Dupré

Tél. 03 81 61 64 92

emilie.dupre@bourgognefranche-comte.fr



Développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation, faire émerger des projets innovants utiles au développement de notre territoire, faciliter l'insertion professionnelle en apportant des compétences entrepreneuriales aux étudiants, telles sont les finalités du PEPITE* Bourgogne-Franche-Comté qui s'adresse à l'ensemble des étudiants d'UBFC, quels que soient leur domaine et leur niveau de formation.

Les objectifs du PEPITE BFC relèvent de 3 dimensions :

- favoriser la création d'entreprises par les étudiants et jeunes diplômés et faire émerger des projets innovants, quel que soit le type d'innovation ;
- doter les étudiants de compétences entrepreneuriales et d'une culture de l'innovation utiles à leur insertion professionnelle et au développement des entreprises qui les emploient (agilité, autonomie et créativité, conduite du changement, conduite de projets innovants, intrapreneuriat) ;
- favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur.

Pour mener à bien ses actions, le PEPITE s'appuie sur de nombreux

partenaires régionaux : entrepreneurs, financeurs, accompagnateurs de la création, collectivités locales et institutionnels.

C'est dans ce cadre et afin de soutenir plus particulièrement le développement de l'entrepreneuriat féminin, que le PEPITE BFC soutient le concours Initiative au féminin en dotant un prix spécial «étudiante». Ce prix récompense et valorise un projet porté par une étudiante qui souhaite s'installer en Bourgogne-Franche-Comté.

**Le Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat de BFC est composé des 7 établissements d'enseignement supérieur de la BFC : l'Université de Bourgogne et l'Université de Franche-Comté, l'ENSMM, l'UTBM, AgroSup Dijon, Burgundy School of Business et l'ENSAM Cluny.*



Le Soroptimist International est une organisation mondiale de femmes engagées dans la vie professionnelle et sociale, qui œuvrent à promouvoir les droits humains pour tous, le statut et la condition de la femme, l'égalité.

Le SI a le statut d'Organisation Non Gouvernementale (ONG) et se veut être «une voix universelle pour les femmes». A ce titre, nous disposons de représentantes au Conseil de l'Europe et dans chacun des principaux centres de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

SOROPTIMIST INTERNATIONAL fondé en 1921 aux Etats-Unis comporte 75 000 membres dans 125 pays; en France 116 clubs et 3 000 membres et en Bourgogne-Franche-Comté, les villes de Belfort, Besançon, Dijon, Montbéliard et Nevers possèdent un club SOROPTIMIST INTERNATIONAL.

Notre ONG se concentre sur l'éducation, l'autonomisation et le leadership des femmes et des jeunes filles, la lutte contre les violences, la santé, l'environnement et la Paix.

Dans le cadre d'Initiative au féminin, notre club est fier de participer à l'accompagnement d'une femme créatrice d'entreprise.



Acteur majeur sur le marché du digital learning en France et à l'international mais également organisme de formation présent sur la Bourgogne-Franche-Comté et sur le Grand Est, Onlineformapro développe des solutions digitales et anime différents dispositifs d'accompagnement et de retour à l'emploi mariant expertise pédagogique et excellence technologique.

En tant qu'entreprise respectant la parité et l'égalité femmes/hommes à tous les niveaux hiérarchiques, jusqu'à son comité de direction, Onlineformapro a à cœur que toutes et tous puissent s'épanouir sur un pied d'égalité dans leur vie professionnelle et sociale.

Si par notre culture d'entreprise, nous avons su devenir une société où la question de l'égalité femmes/hommes n'est plus un sujet et accueillir 30 % de jeunes femmes dans nos écoles du numérique, nous sommes bien conscients que le chemin à parcourir est encore

long pour arriver à rééquilibrer la part des femmes tant dans les métiers du numériques, que dans les fonctions de directions et dans l'entrepreneuriat.

À ce titre et depuis la création de l'entreprise, nous menons des actions de promotion des métiers et de l'entrepreneuriat au féminin dès le collège et jusqu'en accompagnant régulièrement des créatrices. C'est donc tout naturellement que nous soutenons une fois encore Initiative au féminin pour donner l'envie à des femmes de se lancer et de réussir !